

MODELE DE DECLARATION COMMUNE ET DE MANDAT

ELECTIONS 2021 DES MEMBRES DE La CCI METROPOLE DE BOURGOGNE

¹ et de la CCI DE REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Déclaration commune de candidature portant adhésion à un groupement, désignant un mandataire et prenant l'engagement de présenter des documents de campagne communs (Article R.713-9-IV du code de commerce)

Je soussigné (à reproduire pour chaque candidat du groupement)

Nom :	Prénom :	N° d'inscription sur la liste électorale :
Candidat <i>(un seul choix possible)</i>	Membre titulaire de la CCIR <input type="checkbox"/>	
	Membre suppléant de la CCIR <input type="checkbox"/>	
	Membre de la seule CCI (T-L-D) <input type="checkbox"/>	
	Délégation territoriale <i>(le cas échéant)</i> :	

() Lorsqu'il est fait application des dispositions de l'article R.713-8-II du code de commerce en cas d'absence de siège à pourvoir dans une des sous-catégories de la même catégorie professionnelle, les candidats titulaire et suppléant se présentent au sein de la même catégorie mais dans une sous-catégorie différente.*

- **Déclare adhérer et faire acte de candidature sous la forme du groupement suivant :**

DENOMINATION DU GROUPEMENT :

CATEGORIE PROFESSIONNELLE	COMMERCE <input type="checkbox"/>	INDUSTRIE <input type="checkbox"/>	SERVICES <input type="checkbox"/>
----------------------------------	---	--	---

- **Je m'engage à présenter des documents de campagne communs**
- **Je donne mandat** *(cf. option retenue dans la déclaration de candidature)* à :

NOM DU MANDATAIRE	PRENOM DU MANDATAIRE	ADRESSE DU MANDATAIRE
--------------------------	-----------------------------	------------------------------

Pour me représenter, et déposer en mon nom, mon dossier de candidature et le dossier de déclaration commune dans les conditions fixées par le code de commerce.

Date :

Signature du candidat :

Signature du mandataire précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation du mandat » :

En cas de fausses déclarations les candidats s'exposent à des sanctions pénales en application de l'article 441-1 du code pénal.

Doivent être jointes au présent dossier de déclaration commune, sous peine d'irrecevabilité, les déclarations individuelles de candidature.

¹ A cocher si le candidat se présente à l'élection de la CCIR en qualité de titulaire ou de suppléant